

Monsieur Liberté-histoire 973

Je vais essayer de répondre par ordre chronologique à vos différents post.

Dans celui du 27/01/2012, vous affirmiez que Damas faisant partie de la classe 32 « *n'a pu être contraint à travailler pour les Allemands dans le cadre du STO* ». Sous-entendu, il avait de ce fait travaillé volontairement pour le régime de Vichy. Pour appuyer vos assertions vous alléguez que le STO ne concernait à cette époque que « *les classes de 40, 41 42, et seulement ces classes* ». Vous allez même jusqu'à appeler à la rescousse ceux que vous qualifiez « *d'historiens de bonne foi* ». Mais de grâce, pas de rétention d'informations. Pourquoi ne portez-vous pas à la connaissance des bladanautes que, si effectivement la loi du 16 février 1943 imposait le STO à tous les jeunes de 20 à 22 ans (Damas n'est pas ici concerné), en revanche, le décret de Laval du 1<sup>er</sup> février 1943, lui, exigeait la réquisition de tous les hommes de 16 à 60 ans. Donc Damas qui n'avait que 31 ans à l'époque était mobilisable et aurait bien pu être concerné : (Voir le lien suivant : <http://hsgm.free.fr/sto.htm> « *Cette décision a été prise le 1er février 1943 et concerne toutes les femmes sans enfants de 18 à 45 ans et tous les hommes de 16 à 60 ans. Le 16 février une loi impose le Service du Travail Obligatoire(STO).* »).

Je dis bien aurait pu, avec toutes les précautions d'usage, sous réserve d'approfondir les recherches au moyen des archives personnelles de Damas où, dans une de ses correspondances privées, il exprimait sa sympathie pour une certaine madame Guerrier (vrai nom ou nom de code ?) à l'occasion du décès de l'époux de cette dernière. Damas ajoutait que ledit monsieur Guerrier avait par ses actions héroïques averti certaines personnes dont les courriers étaient surveillés par la Gestapo. Travaillait-il lui-même au service de la censure, ou avait-il eu les informations par ses réseaux ? Je n'ai pas d'éléments crédibles là-dessus et compte sur vous pour m'en fournir.

Par ailleurs, vous nous présentez un long développement sur l'histoire de la radio sous Vichy. Mais votre historique est loin d'éclairer la lanterne des lecteurs quant à la problématique qui nous intéresse réellement ici. Bien que tout cela soit assez instructif pour ceux qui ne connaissent pas le rôle des médias sous l'occupation, vous ne nous dites toujours pas quand et comment DAMAS était entré à la radio, et sous quel statut (volontaire ou réquisitionné au titre du STO ?)

Pourriez-vous nous éclairer sur tous ces sujets ?

Par contre, une chose est sûre et certaine : Damas avait été mobilisé en 1939 et intégra les services de l'administration de la Presse à Toulouse, et plus tard à Lyon. Il fut arrêté par la Gestapo le 4 juillet 1943 parce qu'il était soupçonné d'organiser la résistance. Le site de l'Assemblée Nationale nous apprend que lorsque « *Damas fut relâché il reprit ses activités antiallemandes, notamment au sein des services de la Radiodiffusion nationale* ». <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/biographies/IVRepublique/damas-leon-28031912.asp>

Monsieur, visiblement, nous n'avons pas la même interprétation du mot collabo. Après tous ces éléments que je viens de vous exposer, il faut être d'une mauvaise foi caractérisée pour continuer à soutenir que Damas avait travaillé volontairement pour l'occupant nazi. Surtout, venant de quelqu'un comme vous qui ne cesse de clamer que son seul souci est de faire éclater la vérité historique.

Honnêtement, j'estime qu'il est temps de mettre fin à ce débat à deux et de soumettre la réflexion à la sagacité des bladanautes, capables par eux-mêmes de forger leur propre opinion sur la question.

Je terminerai par votre post du 30/1/2012 qui tend à déceler dans mon intervention une quelconque irritation. Sans doute monsieur, ai-je été irrité par ce que j'ai perçu comme une sorte de procès d'intention lorsque vous parliez de « *farce mémorielle falsificatrice* ». En réalité mon propos ne vous visait pas, et comme je l'ai toujours soutenu sur ce site, il n'y a que par les idées qu'on combat les idées, et non par des invectives. En cela, même si nous divergeons sur le fond, la seule chose que nous ayons encore en partage, c'est l'amour pour la production littéraire et le talent de Damas.

Bonne journée monsieur

LP. AJAVON